

CHARENTE-MARITIME

Le coup de gueule de la Confédération paysanne

Une partie de la profession agricole dénonce l'agribashing, le syndicat y voit de la communication.



Aux élections de la Chambre d'agriculture, en janvier 2016, la Confédération paysanne a obtenu 15,31 % des voix dans le département. © D.R.

Il y a quelques semaines, la Chambre d'agriculture de la Charente-Maritime a présenté une première version de sa Charte de bon voisinage. Une première version contestée d'ailleurs par les viticulteurs qui dénonçaient le manque d'ambition, notamment environnementale. Puis, en début de semaine, le préfet annonçait la création d'un observatoire départementale sur l'agribashing.

Le syndicat agricole la Confédération paysanne de Charente-Maritime a souhaité réagir à ses deux initiatives. En voici quelques extraits. « Depuis des mois, des agriculteurs dénoncent le comportement de quelques-uns à leur encontre et se plaignent d'être victimes d'« agribashing ». Le gouvernement tente de résoudre ce problème en proposant des chartes de bon voisinage entre paysans et riverains. Malheureusement, dans ces chartes, il n'y a rien de plus que ce qui se fait actuellement, elles ne sont qu'un simili code de bonne conduite ! On n'y trouve aucune remise en cause de l'agriculture productiviste actuelle et peu d'efforts sont préconisés pour faire évoluer les relations avec les voisins des exploitations

agricoles», indique un communiqué.

« La notion 'd'agribashing' n'est qu'une tromperie de plus du syndicat majoritaire pour ne pas changer le modèle agricole. C'est une manière adroite de se faire passer pour victime, alors même que le modèle défendu est mortifère pour tous, et les paysans d'abord ! La preuve ? La mise en place en parallèle par le ministère de la justice de la cellule DEMETER, en lien avec la gendarmerie, qui sous prétexte de protéger les agri-managers de la délinquance en amalgamant toutes sortes de délits (vol d'essence, de légumes, intrusion de chasseurs, d'activistes antispécistes...), cloue le bec définitivement à toute possibilité syndicale de remettre le système en cause ! »

« C'est pour toutes ces raisons, M. le Préfet, que la Confédération Paysanne de Charente-Maritime ne souhaite pas participer à la réunion que vous organisez avec tous les syndicats le mardi 14 janvier 2020 sur l'observatoire départemental de l'agribashing, tout comme elle a refusé de signer la 'Charte de bon voisinage' » ■

Les manifestations se succèdent en Charente-Maritime

Alors que le premier Ministre a annoncé le retrait des retraites, les mobilisations se poursuivent.

Qui va craquer le premier ? Après 44 jours de grèves (ce vendredi 17 janvier, ndlr) contre la réforme des retraites que mène le gouvernement, et à quelques jours de la présentation du texte devant le conseil des ministres, le bras de fer continue.

Même si le mouvement semble s'essouffler, force est de constater que les opposants battent toujours le pavé. Certes, la bataille des chiffres est, là aussi, présente. Jeudi 9 janvier, ils étaient 13 500 manifestants dans les rues de La Rochelle, Rochefort et Saintes selon les syndicats, mais 7 050 selon la préfecture. Néanmoins, des manifestations continuent d'être organisées plusieurs fois par semaine dans plusieurs villes de Charente-Maritime.

Les ports, les profs, les pompiers, les salariés...

Ce 9 janvier, environ 300 soldats du feu - en grève nationale depuis le mois de juin -, venus de Charente-Maritime mais aussi des départements de Gironde, de Charente et de Haute-Vienne, étaient présents à La Rochelle. Une délégation a d'ailleurs été reçue à 11 heures par Dominique Bussereau, le président du Conseil départemental, à la Maison de la Charente-Maritime.

Cette semaine, à La Rochelle, Saintes et Rochefort, défilés et actions ont eu lieu quasiment quotidiennement. En début de semaines, les avocats des barreaux de Saintes



Lors de la première manifestation à Saintes.

et La Rochelle ont fait le piquet grèves devant les tribunaux.

Lundi 13 janvier, à l'appel de la CGT, les dockers de La Pallice étaient en grève pour 72 heures pour l'opération « Ports morts ». Mercredi 15 janvier, une trentaine d'enseignants a occupé quelques instants le hall de la cité administrative, regroupant différents services de l'Éducation nationale dont l'Inspection académique. Plusieurs lycées et collèges du département ont également connu des perturbations.

Avec l'annonce d'Edouard Philippe du retrait à titre provisoire

Des vœux interconsulaires sous le signe de la mutualisation

Les quatre présidents du Comité interconsulaire de Saintes s'étaient donné rendez-vous au centre des congrès de Saintes.

Pour la troisième année consé-